|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Circulaire administrative  **CACE/658** | | Le 13 janvier 2014 |
|  | | |
|  | | |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la  Commission d'études 4 des radiocommunications** | | |
|  | | |
|  | | |
| Sujet: | **Commission d'études 4 des radiocommunications (Services par satellite)**  **– Adoption de 2 nouvelles Recommandations UIT-R et de 3 Recommandations UIT-R révisées et leur approbation simultanée par correspondance, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-6 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)** | |
|  |
|  |
|  | | |
|  | | |

Dans la Circulaire administrative CACE/637 datée du 28 octobre 2013, 2 projets de nouvelle Recommandation UIT-R et 3 projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT‑R 1-6 (§ 10.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 28 décembre 2013.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

François Rancy  
Directeur

**Annexe**: 1

**Distribution:**

– Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe  
  
Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R M.2046-0 Doc. 4/37(Rév.1)

Caractéristiques et critères de protection des systèmes à satellites non géostationnaires du service mobile par satellite fonctionnant   
dans la bande 399,9-400,05 MHz

Recommandation UIT-R M.2047-0 Doc. 4/40(Rév.1)

Spécifications détaillées des interfaces radioélectriques de la composante   
satellite des télécommunications mobiles internationales   
évoluées (IMT évoluées)

Recommandation UIT-R SF.674-3 Doc. 4/28(Rév.1)

Détermination des conséquences pour le service fixe fonctionnant dans la   
bande 11,7-12,2 GHz du dépassement par les réseaux du service fixe   
par satellite géostationnaire de la Région 2 des seuils de puissance   
surfacique déclenchant la coordination

Recommandation UIT-R M.1901-1 Doc. 4/38(Rév.1)

Orientations générales concernant les Recommandations UIT-R relatives aux systèmes et réseaux du service de radionavigation par satellite fonctionnant   
dans les bandes de fréquences 1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz,   
1 559-1 610 MHz, 5 000-5 010 MHz et 5 010-5 030 MHz

Recommandation UIT-R S.1503-2 Doc. 4/43(Rév.1)

Description fonctionnelle à utiliser pour le développement d'outils logiciels destinés à déterminer la conformité des réseaux à satellite non géostationnaires du service fixe par satellite aux limites spécifiées dans l'Article 22   
du Règlement des radiocommunications

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_